

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	\$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

Abonnement est strictement payable d'avance au moment il sera de \$4 par an.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	\$0 50
Six mois	0 25

Si l'abonnement n'est pas payé d'avance, il sera de \$1 par an.

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES

Par ligne	
Première insertion	\$0 10
Autres insertions si publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Avant de paraître, mariage ou décès	0 25

Les annonces suivantes seront insérées pour un centime en moins : Demandes d'emploi - Demandes de Dames liges ou emplois - Annonces pour chambres ou pension - Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration de ce journal, doivent être adressées à L'ÉLECTEUR, Bureau de l'Électeur, 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction à ERNEST PACAUD, Directeur de la rédaction.

BUREAUX : 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

QUÉBEC, 31 AOUT 1887

L'EXPOSITION

Le succès de la grande Exposition provinciale qui doit s'ouvrir en cette ville lundi prochain ne fait plus l'ombre d'un doute pour le pire des pessimistes. L'attention publique est vivement éveillée d'une extrémité à l'autre du pays par les appels retentissants et vraiment alléchants des divers comités. Le programme des amusements ne laisse rien à désirer, et ne contribuera pas peu à attirer des foules innombrables. Notre ville n'a jamais vu d'affluence semblable.

L'agent voyageur du comité permanent, M. J. N. Duquet, est arrivé hier soir d'une tournée dans les paroisses de la rive sud. Il est arrêté aux vingt-sept stations de l'Intercolonial depuis Lévis jusqu'à Trois-Pistoles et a répandu à profusion partout les prospectus de l'Exposition. Grâce au zèle déployé par les agents du chemin de fer, toutes ces annonces ont été mises en circulation jusqu'à quinze et vingt lieues dans l'intérieur.

M. Duquet a constaté partout un véritable enthousiasme pour l'exposition de Québec. Détail significatif ; presque partout, on lui a dit que les familles s'étaient systématiquement abstenues de venir voir le cirque Barnum, préférant réserver leur voyage à Québec pour la semaine de l'Exposition.

Ainsi, le grand nombre des exposants, les préparatifs de brillantes fêtes, la beauté exceptionnelle de la saison, la présence du gouverneur général et des frégates françaises et anglaises, tout fait pressager un succès inouï.

Nous en félicitons d'avance les comités dont le zèle vraiment admirable mérite une récompense éclatante. Le travail qu'ils ont opéré en une couple de mois à peine est tout simplement gigantesque.

La réussite de notre exposition aura d'effets immenses pour l'avenir de Québec. Ce sera une sorte de réhabilitation.

L'hon. M. Mercier et les colons du nord

D'après les nouvelles que nous avons du premier ministre et de ses compagnons de voyage, son passage à travers la partie habitée du chemin de fer du Lac St Jean a été une ovation continue.

A la Rivière à Pierre, dimanche après-midi, les colons du voisinage étaient vus de toutes parts, quelques-uns de très loin, pour prendre part à la démonstration qui avait été préparée. Ils étaient en grand nombre.

De belles adresses furent présentées au premier ministre par MM. Croteau et Martineau.

Il y eut réception chez M. J. S. Murphy, qui avait fait pavoiser son moulin pour l'occasion. Des discours furent prononcés par l'hon. M. Mercier, puis par MM. Tessier, Pilon, Bernatchez et Charles Langelier.

De la Rivière à Pierre, au Lac Edouard, le train dut stopper plus d'une fois sur le signal convenu avec les colons, dont les groupes tenaient à ne pas laisser passer le premier ministre sans le voir, afin de lui exposer, ainsi qu'à ses collègues, leurs griefs et leurs besoins. Partout les cabanes de ces braves colons étaient pavoisées.

Au Lac aux Rognois, il y eut halte au club de pêche dont fait partie M. J. E. Livernois, photographe de cette ville, qui accompagne les voyageurs pour prendre des vues du pays. Le premier ministre et ses amis purent juger par eux-mêmes de la beauté de ces eaux poissonneuses ; on jeta la ligne dans le lac, et M. Mercier y prit de magnifiques truites.

A la station Beaulet, nouvelle démonstration de la part des colons. La magnifique adresse qui suit fut présentée au chef du gouvernement national :

Station Beaulet, township Lasalle, 28 août 1887.

A l'honorable HONORÉ MERCIER, Premier ministre de la Province de Québec.

Monsieur,

Les soussignés, colons pionniers du township Lasalle, vous souhaitent, à vous et à vos honorables collègues du gouvernement national, une cordiale bienvenue à l'occasion de votre première visite dans nos nouveaux établissements.

Il n'est pas encore écoulé douze mois depuis que nous sommes venus ici, haïe en main, pour choisir pour nous-mêmes et nos familles de nouvelles demeures dans la forêt canadienne.

Nos cabanes, il est vrai, paraissent

peu attrayantes pour ceux qui sont accoutumés à la vie civilisée. Néanmoins, la terre que nous avons pu défricher, nous promet, même pour cette année, une abondante récolte, et nous sommes contents.

Votre visite aujourd'hui nous inspire une nouvelle confiance. Nous sommes assurés que, lorsque vous aurez vu ce que nous avons pu faire en si peu de temps, vous serez convaincu qu'il y a un grand champ pour la colonisation dans cette nouvelle province de Québec, qui est ouverte par le chemin de fer du Lac St Jean, et que le pauvre colon, dans ses premiers efforts dans la forêt, aura la sympathie et l'assistance de votre gouvernement.

F. PETITLERCQ,
JOS. BRUNEAU,
ELZEAR BOUCHARD,
CHARLES BERTHAUME,
JOS. FILION,
ANDRÉ GAGNÉ,
JOSEPH GAGNÉ,
LOUIS FOURNIER.

Le dernier poste télégraphique étant au Lac des Cèdres à 27 milles de l'extrémité des rails, nous ne pourrions avoir la suite des dépêches de notre correspondant qu'au passage de l'excursion à Chicoutimi demain.

Hier, l'hon. M. Mercier a dû présider la pose de la pierre angulaire du nouveau couvent des Ursulines à Notre-Dame de Roberval. Cette maison de fondation récente réussit admirablement ; elle avait plus de quatre-vingt-dix élèves pensionnaires dans la dernière année scolaire, et des agrandissements étaient déjà jugés nécessaires. Aussi les Ursulines y font construire un édifice considérable en pierre, dont les plans sont dus à notre concitoyen M. Berlinguet, architecte.

La protection et les droits sur les sucres

Nous lisons dans la Patrie :

« Une maison de commerce de cette ville la maison Lightbound, Ralston & Co, importe d'Écosse du sucre raffiné et parvient à le vendre à des prix inférieurs à ceux fixés par "Alliance" Canadienne. Nous pouvons donc nous attendre dans un avenir prochain à voir demander par les raffineurs du pays une augmentation de droit sur l'importation du sucre blanc. Il sera difficile pour le gouvernement de ne pas accéder à cette demande. L'article anglais, entrant dans le pays, paie actuellement seize shillings par boucaut de 112 livres, ce qui est environ 5 1/2 cts par livre et il est de plus soumis ici à des droits se montant à cent pour cent de sa valeur. On trouve cependant moyen de l'importer, d'en payer le transport et les droits, et de le vendre au-dessus du prix de l'alliance sucrière de ce pays, tout en réalisant un profit. Il est vrai de dire que les raffineurs canadiens n'empochent pas la totalité de la taxe sur le sucre. Environ la moitié de cette taxe revient au trésor comme droit sur le sucre brut. Le reste sert à garnir l'escarcelle des raffineurs.

Continuer à permettre cette horrible importation de sucre, serait abandonner la citadelle de la protection. Les taxes sur le sucre sont destinées à conserver aux raffineurs un monopole absolu dans la vente du sucre raffiné. Et malgré ces avantages, les pauvres raffineurs ne peuvent demander au consommateur plus de deux fois le prix normal, sans rencontrer de la concurrence ! Aucun argument ne peut justifier les cent pour cent de taxes établis en leur faveur, qu'ils ne considèrent même pas comme une imposition de droits suffisante pour ce qu'ils désirent obtenir.

Aussi pouvons-nous nous attendre à voir élever les droits sur les sucres. On pourrait peut-être nous dire que les épiciers réunis en association et non les raffineurs, sont les véritables organisateurs de "l'alliance" contre laquelle MM. Lightbound Ralston & Co, ont si couragement lutté. Mais il doit être admis que l'association des épiciers a bien des choses pour sa défense.

Avec le système actuel qui permet aux raffineurs d'exiger un prix presque égal à celui auquel le sucre peut être importé avec avantage, les épiciers sont incapables de réaliser un cent sur leurs ventes de sucres.

Ils se voient obligés d'agir comme distributeurs non payés pour les raffineurs. S'ils ne veulent pas en passer par là, ils sont obligés de faire venir leurs sucres de l'étranger, de payer des droits de douane très élevés pour leur introduction dans le pays et de courir le risque d'une chute soudaine des prix, préparée par les raffineurs. En un mot ils doivent s'exposer individuellement à tous les hasards ou se soumettre à n'agir que comme agent des raffineurs. Au lieu de se liquer contre les monopoles comme ils auraient dû le faire, au lieu de forcer les raffineurs à prendre des profits complets des taxes établies en leur faveur, les épiciers se sont ligés entre eux pour élever le prix du détail, pour voler les consommateurs d'une somme plus considérable en core que celle que lui ont dérobée les taxes et d'abandonner aux monopoles tout le bénéfice de la protection que leur accorde le gouvernement. Les raffineurs ont d'ailleurs décidé de refuser du sucre aux épiciers ne faisant pas partie de l'alliance. Mais cette action a porté le prix du sucre à une somme supérieure au prix du sucre écosais, plus le fret, les primes d'assurances et les droits d'entrée. C'est ce qui a donné à l'entrepreneur maison de Lightbound Ralston & Co. l'occasion de l'importer en réalisant un bénéfice.

Il est clair que ces concurrents réussis-

ront à faire baisser le prix du sucre jusqu'à un taux assez bas pour que le sucre d'Écosse ne puisse plus être importé avec avantage. Ou en sera alors l'alliance des épiciers ? Ils seront de nouveau forcés de servir gratuitement d'intermédiaire pour écouler les sucres canadiens ou obliger les raffineurs à baisser leurs prix. C'est ce qu'ils auraient dû faire dans le principe.

En somme, toute cette affaire montre clairement que les manufacturiers si bien protégés empochent comme bénéfice le montant total des droits imposés en leur faveur.

L'article de consommation non importé ou celui dont l'importation n'est que nominale, son prix augmenté du montant total des droits protectionnistes établis sur lui, et les taxes ne vont pas au trésor public, mais dans les poches des monopoles.

La conséquence de cet état de choses est que le peuple verse tous les ans, dans les tiroirs de certains manufacturiers privilégiés, un montant de taxes de \$10,000, outre l'énorme somme qu'il doit payer ailleurs sur les articles susceptibles d'être importés.

ACTUALITES

La *Minerve* approuve en ces termes la nomination du successeur de M. Gendron comme protonotaire à Montréal :

« M. Gendron a, dit-elle, pour successeur M. Longpré, avocat, de la société Longpré et David. Nous n'avons que au bien à dire du titulaire et nous voudrions que toutes les autres nominations du gouvernement Mercier fussent aussi recommandables. »

De la *Patrie* :

« M. Arthur Buies, le brillant littérateur que l'on sait, vient de commencer la publication d'un travail fort intéressant, dans l'*Électeur*, au sujet du Lac Témiscamique. Il fait une description géographique et topographique de la vallée d'Ottawa, qui devrait être lue de tous. »

Le *Nord*, rédigée par M. Nantel, M. P. P., revient aux bons sentiments vis-à-vis le gouvernement Mercier.

Parlant de l'emprunt, voici ce qu'il dit :

« Le gouvernement Mercier vient d'effectuer son emprunt de \$3,500,000. Il paie 3 1/2 % d'intérêt et touche \$94,00 par chaque \$100,00 de l'emprunt. On regarde cet emprunt comme un très heureux indice de notre excellent crédit. »

On croit que le diocèse de Toronto sera bientôt démembré et qu'il sera nommé un vicar apostolique au Sault Ste Marie. Ce titulaire serait M. l'abbé Laurent, frère du vicar général de Toronto.

On annonce de Montréal que la contestation de l'élection de notre ami M. Cardin à Richelieu, a été abandonnée.

Mgr Fabre a institué une commission d'enquête composée du révérend M. Adam, de Hochelaga, et de M. L. N. Dumouchel, de Montréal, pour s'enquérir de la vérité des accusations portées contre la loterie de M. le curé Labelle.

Le *Courrier de St Hyacinthe* est décemment un journal de bon ton.

A ses yeux, les notes de voyage que nous avons publiées sur le Lac St Jean sont des "blagues", de "l'insolente et ridicule prose", des "bêtises" (textuel) ; l'auteur est à la fois un "maladroit", un "cacographe", un "idiot" et pis que tout cela un "annexionniste".

Tout cela pour se venger, le confrère, de ce que nous avons encore tout récemment rappelé sa monumentale pirouette sur la question Riel.

Les injures d'un pareil carambolour nous font rire, voilà tout.

DERNIERES DEPECHEES

Un article de M. Gladstone sur les forces respectives des partis

Londres, 28 — Dans le dernier numéro du *Nineteenth Century*, M. Gladstone publie un article intitulé : "Fais électoraux de 1887." Il y dit que les élections générales de 1886 indiquent, non pas la conviction, mais la perplexité du pays. Il affirme que le résultat des dernières élections assure une augmentation de 22 pour cent dans les forces libérales, et qu'une nouvelle élection mettrait les torys en minorité de 103 voix au moins.

Premiers résultats de la proclamation

Londres, 30 août — La mesure tyrannique que le gouvernement vient de prendre contre la Ligue Nationale Irlandaise a un effet tout opposé à celui qu'on en attendait. Les députés libéraux se sont de suite en masse enrôlés dans la Ligue et de concert avec les Parmentiers dressent tout un plan de campagne nouveau. Il y a déjà toute une organisation pour agiter l'opinion en Irlande, en Angleterre, en Écosse et aux États-Unis. Les libéraux y ont eux-mêmes se charger de la défense de M. O'Brien, rédacteur du *United Ireland*, dans le procès vexatoire qu'on lui a intenté.

L'intérêt est pour le moment concentré sur l'élection qui va se faire à St Yves. Si les libéraux emportent cette division conservatrice, ce serait un triomphe décisif pour la cause du Home-Rule.

NOUVELLES DE WINNIPEG

Winnipeg, 30 août — L'hon. Alex. McKenzie a en revenant de Banff souffert d'un refroidissement contracté au passage des glaciers. Il a dû passer la journée au lit hier ; mais on espère qu'il pourra reprendre le chemin de fer demain. Il est l'hôte du principal King.

Plusieurs voyageurs de distinction sont passés en cette ville. Sir Arthur Blackwood, secrétaire du ministère des Postes en Angleterre ; Sir Wm Des Vaux, le nouveau gouverneur de Hong Kong ; le Dr Edmunds, Lord Hershell, Lord Blackmore et leur suite sont du nombre.

Il se fait un travail immense pour attirer ici l'émigration anglaise au Nord-Ouest. Un agent spécial a passé six mois en Angleterre pour faire mousser un certain projet de colonisation dont l'objet est d'expédier les fermiers anglais en foule au Manitoba.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

(Service spécial de l'ÉLECTEUR)

L'élection de Dorchester

La question des pêcheries

Resignation d'un député

Ottawa, 30 août — L'orateur M. Oimet est arrivé ici aujourd'hui. Il a émané son warrant pour la nouvelle élection de Dorchester, mais le gouvernement n'a pas encore nommé d'officier rapporteur ni fixé la date de la nomination et de la votation.

Le concours de tir, aux cibles de Rideau, s'est terminé aujourd'hui. Un calembour spécial nous apprend que Sir James Ferguson a annoncé hier à la chambre des communes, en Angleterre, qu'une commission allait être nommée pour régler la question des pêcheries entre le Canada et les États-Unis, et que l'hon. Joseph Chamberlain allait représenter l'Angleterre dans la commission. Le calembour a été montré cet après-midi à M. Foster ministre des pêcheries ; ce dernier a dit qu'il n'avait entendu parler de rien de semblable. Il a porté de la que le gouvernement anglais a décidé de régler cette question sans consulter le gouvernement de la puissance.

A une assemblée de l'association des membres d'Ontario, tenue hier à Winnipeg, on a passé une résolution approuvant l'union commerciale avec les États-Unis.

Il paraîtrait que Sir John A. Macdonald a écrit à M. Alonzo Wright, député pour le comté d'Ottawa lui disant qu'il s'attendait à ce qu'il fasse son possible pour faire élire M. Cormier.

On dit que Josiah Wood, M. P. pour West Moreland, N. B., a résigné son siège afin d'éviter d'être traîné devant les tribunaux.

Sir John est de retour ici aujourd'hui.

Sir Hector est arrivé de Québec hier soir.

NOUVELLES DE MONTREAL

(Service spécial de l'ÉLECTEUR)

Revelations graves dévoilées par "l'Étendard"

La loterie nationale dénoncée comme une spéculation

Un visiteur de distinction

Le "Herald" de nouveau dans ses menbles

Montréal, 30 août. — M. Longpré, l'associé de M. David, est définitivement nommé protonotaire. Tous les journaux sans distinction de parti applaudissent à cette nomination.

L'*Étendard* de ce matin contient un article virulent contre les directeurs de la "Loterie Nationale" en même temps qu'un lettre d'un membre du clergé. D'après l'*Étendard*, il a rapporté que cette loterie est sous le contrôle direct de l'hon. J. A. Chapleau ; au cours de cet article, nous lisons l'extrait suivant : « Or, l'*Étendard* n'a pas encore dit la dixième partie de ce que l'intérêt public lui fait un devoir de dire à propos de l'exploitation de cette loterie. Même jusqu'à présent, il n'y a que des questions posées par un vénérable prêtre, notre correspondant. Si ces simples questions ont suffi pour motiver une enquête, qu'en sera-t-il donc quand nous aurons affirmé positivement que depuis longtemps la loterie ne se continue pas sous le contrôle de M. Labelle, que c'est un spéculateur public déjà fort mal noté qui parait en avoir le contrôle, et malgré ses nombreux tirages pour des soixantaines de mille piastres, la colonisation n'a encore rien reçu des centaines de mille piastres retirées au public sous le prétexte d'aider la colonisation. »

M. W. S. Caines, M. P. pour Barrow-in-Furness, Angleterre, est arrivé hier au Windor. Il a l'intention de passer ses vacances parlementaires en Canada et de visiter le chemin de fer du Pacifique. Il est parti ce matin pour Toronto. Il a l'intention de passer un mois entre Winnipeg et la côte du Pacifique, de là il partira pour le Japon et les Indes où il séjournera environ trois mois. M. Caines, qui s'occupe beaucoup de la question du Home Rule pour l'Irlande, veut étudier les rapports existants entre le gouvernement fédéral et les pouvoirs provinciaux. Il croit que la seule manière de trouver la solution du problème irlandais est d'appliquer à ce pays les lois qui régissent le Canada. M. Caine a été réélu deux fois l'an dernier pour

Barrow-in-Furness à une élection partielle en mars et aux élections générales de juillet. Il fit partie du cabinet Gladstone en 1885 en qualité de lord de l'Amirauté.

L'administration du *Herald* annonce ce matin dans un article éditorial que MM. Stewart & Co ont acheté au nom de la compagnie du *Herald* l'immeuble situé au pied du Beaver Hall et connu sous le nom d'Albert Hall. Le prix a été de \$40,000 comptant.

On nous annonce pour demain le mariage du Dr Brodeur, récemment revenu de Paris, avec Mlle Adèle Prévost, fille de feu M. A. Prévost. La bénédiction nuptiale sera donnée à la cathédrale demain matin.

La cour des sessions spéciales a jugé ce matin le cas d'Edmond Côté, le gibier de pénitencier bien connu arrêté samedi à bord du vapeur *Terrebonne*. Ce Côté avait commis un vol avec effraction au préjudice du Capitaine de ce navire. Le criminel a été condamné à 7 ans de pénitencier.

L'organisation va bien dans le comté d'Ottawa. Un caucus des amis vient d'avoir lieu.

Le ministre des Travaux Publics

Long a été le défilé hier aux bureaux du ministre des travaux publics. Plusieurs députations ont obtenu des entrevues avec l'hon. M. McShane qui, comme d'habitude du reste, a été des plus courtois. Il s'agissait de travaux publics et d'agriculture, questions que l'hon. ministre a profondément à cœur.

ECHOS

Nombreaux étaient les rumeurs sans fondement aucun hier soir. Il était surtout question de changements ministériels. Inutile d'ajouter que ces rumeurs n'avaient aucune raison d'être. Quand quelqu'un demandait s'il était probable que l'hon. M. McShane se retirerait du gouvernement un sourire significatif se voyait aisément sur les lèvres de ceux qui sont au courant. Cela s'explique facilement. Jamais l'hon. M. McShane a été plus populaire et nous nous expliquons facilement qu'on ne croit pas à cette rumeur.

L'exposition

Hier le populaire ministre des travaux publics et de l'agriculture, l'hon. M. McShane, est allé constater de visu les travaux exécutés sur les terrains de l'exposition. Le ministre était accompagné de Son Honneur le maire, de l'hon. J. Hearn, de M. Simson Leasage et de M. Tarte.

M. McShane a déclaré être très satisfait des travaux exécutés et a déclaré qu'il ferait en sorte que le travail fait devienne permanent. Québec a droit à des regards spéciaux, ajoutait l'hon. M. McShane.

Sport

Il y a eu réunion du comité des sports hier l'après-midi. Le comité en est arrivé à une décision que nous approuvons de tout cœur : refusant de plier devant les exigences de certains joueurs derosse québécois qui demandaient un salaire de \$5 par homme pour une après midi. De plus ces pseudo-amateurs du jeu derosse exigeaient que les crosses leur fussent fournies gratis.

En face de ces exigences le comité a décidé d'inviter ceux qui ont le trophée de seconde classe, les joueurs de Sherbrooke, à se mesurer avec les indiens de Caughnawaga.

Il est plus que probable que les amis de Sherbrooke acceptent l'invitation. En ce cas les québécois peuvent être certains que de Sherbrooke leur arrivera un grand nombre d'excursionnistes.

LA QUARANTAINE

Entrevue avec M. Choquette M. P.

Vu le manque d'espace ce n'est qu'aujourd'hui qu'il nous est donné de publier le résultat d'une entrevue que notre reporter a eu avec M. Choquette au sujet de la quarantaine de la Grosse Isle.

Le reporter. — M. Choquette on me dit que ces jours derniers vous êtes allé à la Grosse Isle et qu'en conséquence vous vous trouvez en mesure de donner à l'*Électeur* tous les renseignements possibles tant qu'à l'administration de ce poste de quarantaine.

M. Choquette. — Oui, j'arrive de la Grosse Isle et c'est avec plaisir que j'ajoute que l'organisation de cette station est aussi parfaite que possible. MM. les docteurs Montzambert et Coote font preuve du plus grand zèle possible. Tous les dépendances de la Quarantaine sont tenues dans un ordre de propreté remarquable. Malheureusement ces deux messieurs, de même que leurs aides, n'ont pas à leur disposition les moyens de rendre le service de la quarantaine aussi affectif qu'il devrait l'être.

Le reporter. — Auriez-vous l'obligeance de me dire en quoi le service de la Quarantaine pêche ?

M. Choquette. — Rien de plus aisé. D'abord le quai de la Grosse Ile est de beaucoup trop court ; les steamers ne pouvant y accoster vu qu'il n'y a pas assez d'eau. J'ajoute que le yacht à vapeur mis à la disposition des officiers de la Quarantaine est beaucoup trop petit et les médecins font preuve d'un courage poussé jusqu'à la ténacité quand, dans les gros temps, ils vont aborder les vapeurs. De plus, chose des plus regrettables, ce yacht ne peut même trouver d'abri là où il devrait toujours être et il

est forcé d'aller mouiller à l'abri de l'Ile Ste Marguerite. En admettant que le gros temps permettrait à l'embarcation mise à la disposition des officiers de la Quarantaine de tenir la mer, il faudrait de toute nécessité admettre, qu'advenant le cas d'un vaisseau ayant à son bord des malades atteints de maladies contagieuses, le yacht, tout grand qu'il soit, ne serait pas de force à transporter à la Quarantaine les malades.

Le reporter. — Quel serait le résultat ?

M. Choquette. — Mon Dieu ! cela est bien simple ; il y aurait retard. Durant ce retard les autres passagers seraient exposés à la contagion, le port de Québec serait très mal classé et le Dominion entier acquiescerait une réputation très peu enviable. Ces inconvénients graves peuvent être facilement évités. Il ne s'agirait que de pousser le quai de la quarantaine jusqu'à eau profonde. Cela fait le débarquement des malades pourrait s'opérer aisément et le danger d'infection serait évité. De plus tout retard apporté dans le débarquement des malades constitue un danger nouveau vu que leurs compagnons de voyage restent tout le temps exposés à la contagion.

Le reporter. — M. Choquette vous me dit que le yacht mis à la disposition des officiers de la Quarantaine est trop petit et qu'il n'est pas de force à braver tous les temps ?

M. Choquette. — Oui, je vous l'ai dit et je le répète. Cette embarcation est beaucoup trop petite. Le marin qui la commande s'y entend. La réputation du capitaine Langlois n'est plus à faire. Sa réputation de marin expérimenté ne souffre pas de discussion. L'équipage qu'il a sous ses ordres est composé de marins qui font honneur à la population maritime de la province ; et tous ces braves sont unanimes à dire que le yacht n'est pas assez fort pour faire le service. J'ajouterais que bon nombre de capitaines de steamers transatlantiques ont à maintes reprises conseillé à M. Langlois de ne pas s'aventurer près des steamers quand il fait une brise un peu forte ; le danger de couler à fond étant trop évident.

Le reporter. — A part son manque de grandeur est-ce qu'il n'y a pas autre chose qui cloche en rapport avec ce yacht ?

M. Choquette. — Oui. D'abord son mécanisme laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la sûreté ; le fait est que sa bouilloire ne supporterait pas un examen sérieux. Je ne comprends pas que le gouvernement fédéral permette plus longtemps que l'on se serve de cette embarcation dangereuse.

Le reporter. — Auriez-vous quelque cas à citer à l'appui de ce que vous venez de me dire ?

M. Choquette. — Sans doute. De mémoire je citerai le cas d'un steamer de la ligne Allan, le *Parisian*, qui est passé la Grosse Ile ayant quelques cas de maladies contagieuses à son bord. Vu le vent de tempête qui soufflait alors M. le docteur Montzambert n'a pu se rendre à bord de ce vaisseau, dont le commandant, malgré les règlements bien connus, a passé outre et a continué à Québec et à Montréal au grand danger de la santé publique. Le gouverneur général, le marquis de Lansdowne, était à bord et a donné ordre au capitaine du *Parisian* d'avoir à continuer sa route.

Le reporter. — Croyez-vous que cette manière d'agir était justifiable ?

M. Choquette. — Vous savez qu'un seul cas de maladie contagieuse est suffisant pour propager des maladies de nature à décimer la population de la province, voir même du Dominion.

Le reporter. — Savez-vous ce que pense le surintendant de la Quarantaine, M. le docteur Montzambert, au sujet de l'état de chose actuel ?

M. Choquette. — Depuis des années M. Montzambert demande avec instance que le quai soit allongé et qu'un steamer convenable soit mis à sa disposition. Tant à moi, ajoutait M. Choquette, je croirais manquer à mon devoir de député en ne demandant pas au gouvernement fédéral de faire en sorte que la principale station de quarantaine du pays soit en jeu et rien de devrait être négligé. Je laisse de côté tout esprit de parti, ajoute M. Choquette, et je ne veux que le bien de mon pays.

Notre reporter remercie M. Choquette et lui souhaite bon voyage vu que le député de Montserrat se mettrait de suite en route pour le Lac St Jean, en compagnie de l'hon. M. Mercier.

Nouvelles religieuses

Le Révérend M. David Gosselin est nommé curé de la paroisse du Cap Santé.

Le Révérend M. Lafrance est transféré des missions de la Préfecture apostolique de St-Laurent à la cure de St-Nérée, comté de Bellechasse.

Le Révérend M. Elie Beaton abandonne temporairement le ministère par des raisons de santé.

Sa Grandeur Mgr Fabre est attendu prochainement à la Quatrième Anglaise. On annonce la mort, arrivée à Nelson, Miramichi, N. B., du Très Révérend Michael Egan, dans la 81e année de son âge, la 59e de prêtrise et la 54e de ministère à Nelson. Il était prêtre de la paroisse de la Nouvelle-Branswick.

Personnel

Son Honneur le juge H. E. Tasche-raw, juge de la cour suprême, et MM. Beausoleil et Bergeron, députés à la chambre fédérale, sont arrivés en cette ville hier et sont descendus au St Louis.

M. le major Wilson, de la batterie A est de passage à Québec, retour d'une excursion de pêche. Il se part

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

LA FEMME EN BLANC

— PAR —
WILKIE COLLINS

Pour parer à cette difficulté, nous n'avons qu'un moyen : c'était de nous faire adresser par un messager spécial, la réponse de l'avocat.

J'ajoutai donc cette requête dans un post-scriptum, par lequel je demandai que le messager chargé de la réponse prit le train du matin, parvenant à notre station vers une heure vingt minutes, et pourrait être rendu à Clackwater-Park sur les deux heures au plus tard. Il devait avoir pour consigne de me demander, de répondre aux questions de qui ce fut, excepté aux miennes, et surtout de ne remettre qu'à moi la lettre dont il serait chargé.

Dans le cas où sir Percival reviendrait demain avant deux heures, dis-je à ma sœur, ce que vous avez de mieux à faire est de vous promener toute la matinée dans l'enclos, avec votre livre ou votre ouvrage, et de ne jurer au château que lorsque le messager aura eu le temps d'être arrivé avec la lettre. Je l'attendrai ici toute la matinée, afin d'être en garde contre n'importe quelle mauvaise chance ou n'importe quelle erreur. Moyennant la bonne exécution de ce plan, j'espère et je pense que nous éviterons d'être priés au dépourvu. Et maintenant, descendons au salon. Nous ferions naïtre des soupçons, si nous demeurions trop longtemps enfermées ensemble.

— Des soupçons ? répéta-t-elle. De qui pouvons-nous exciter les soupçons, maintenant que sir Percival n'est plus au château ? Est-ce du comte Fosco que vous voulez parler ?

— Peut-être bien, Laura.

— Vous commencez, Marian, à ne l'aimer guère plus que je ne l'aime moi-même.

— Non ; car vous avez pour lui une sorte de haine. Or la haine est toujours plus ou moins associée avec le mépris ; — et je ne puis rien voir, chez le comte, qui mérite ce dernier sentiment.

— Il ne vous fait pas peur cependant, n'est-il pas vrai ?

— Eh ! mais... peut-être un peu.

— Vous le craignez, après cette intervention d'aujourd'hui qui nous a été si favorable ?

— Oui. Et cette intervention même m'a donné plus à craindre que la violence de sir Percival. Rappelez-vous ce que je vous disais hier dans la bibliothèque. Quoi que vous fassiez, Laura, gardez-vous d'avoir le comte pour ennemi !

Nous descendîmes. Laura entra dans le salon, tandis que je traversais le vestibule, ma lettre à la main pour la jeter dans la boîte accrochée au mur, en face de moi.

La porte du château était ouverte, et au moment où je passais devant, je vis le comte Fosco et sa femme causant ensemble, debout sur les degrés extérieurs, et la figure tournée de mon côté.

La comtesse entra sous le vestibule, peut-être un peu vite, et me demanda si je pouvais lui accorder cinq minutes de conversation particulière. Légèrement étonnée d'un pareil appel, à moi fait par cette froide personne, je jetai ma lettre dans la boîte et me mis ensuite à sa disposition. Elle prit mon bras avec une cordialité, une familiarité inusitées, et au lieu de me conduire en quelque chambre vide, m'entraîna doucement avec elle vers ce gazon qui forme ceinture autour du bassin de la cour.

Quand nous passâmes devant le comte, sur le perron, il salua, sourit, et rentra tout aussitôt dans la maison, poussant après lui, mais sans la fermer positivement, la porte du vestibule.

La comtesse me fit faire, à petits pas, le tour du grand bassin. Je m'étais attendue à quelque confiance extraordinaire, et m'étonna de voir que la communication solennelle de madame Fosco se bornait à m'assurer poliment de la sympathie que je lui inspirais depuis le scène de la bibliothèque. "Son mari lui avait parlé de tout de quoi s'était passé, et de la conduite insolente que sir Percival avait tenue envers moi. Elle en était si choquée, si peinée, pour mon compte et pour celui de Laura, qu'elle avait arrêté si quelque chose de pareil arrivait encore, de marquer, en quittant le château, sa désapprobation des procédés de sir Percival. Le comte avait approuvé son idée ; elle espérait bien que je l'approuverais à mon tour."

Je trouvais là démarche assez singulière de la part d'une personne aussi remarquablement réservée que l'était madame Fosco, — et surtout après les paroles un peu vives que nous avions échangées, le matin même, durant la conversation tenue au bord du lac. Néanmoins, mon devoir était bien clairement d'accueillir avec une courtoisie affectueuse les avances cordiales et polies d'une femme plus âgée que moi. Je répondis en conséquence à la comtesse sur le ton qu'elle avait pris ; et jugeant ensuite que, de part et d'autre, tout le nécessaire était dit, j'essayai de rentrer au château.

Mais madame Fosco paraissait résolue à ne point se séparer de moi, — ce qui m'inquiéta bien davantage,

— résolue à bavarder. Elle, jusqu'alors la plus silencieuse des femmes, me poursuivait maintenant de lieux communs, abondamment développés, sur les rapports des femmes avec leurs maris, sur le désaccord de sir Percival et de Laura sur son propre bon ou mauvais, sur la conduite que feu M. Fairlie avait tenu vis-à-vis d'elle dans l'affaire du legs, et sur une demi-douzaine d'autres sujets si bien qu'elle me retint à faire et à refaire le tour du bassin pendant une bonne demi-heure au bout de laquelle j'étais aussi lassé qu'ennuyé. Soit qu'elle s'en aperçût ou non, — ce que je ne puis dire, — elle s'arrêta tout aussi soudainement qu'elle avait commencé, — jeta un regard vers la porte du château, — reprit en un instant ses manières glacées d'elle-même lâcha mon bras tandis que je cherchais encore un prétexte pour me débarrasser de ces confidences intimes.

En jousant l'apour rentrer dans le vestibule, je me retrouvai tout à coup face à face avec le comte. Il mettait justement une lettre dans la boîte.

L'opération terminée, il me demanda où j'avais laissé madame Fosco. Je lui dis, et il sortit par la porte du vestibule, immédiatement pour aller rejoindre sa femme. Le ton qu'il avait pris en me parlant était si extraordinaire, que je dirai presque que abattu, que je me retournai pour le suivre d'un regard, demandant s'il était malade, ou seulement de mauvaise humeur.

Pourquoi nia première démarche fut-elle ensuite d'aller tout droit vers la boîte d'en retirer ma lettre, et de l'examiner attentivement sous le coup d'une vague méfiance ? Pourquoi ce second examen fit-il naître immédiatement dans mon esprit l'idée d'apposer, pour plus de sûreté, mon cachet sur l'enveloppe ? — Ce sont là des mystères que je ne saurais comment approfondir. Les femmes chacun le sait, agissent continuellement et vertu d'impulsions qu'elles ne pourraient s'expliquer à elles-mêmes : je me borne donc à supposer qu'une de ces impulsions fut la cause cachée de mon inexplicable conduite en cette occasion.

A quelque influence que j'eusse obéi, je dus me féliciter d'y avoir cédé, aussitôt que je m'appretai, revenue dans ma chambre, à sceller ma lettre. J'avais primitivement formé l'enveloppe, ainsi que cela se fait, en humectant l'extrémité gommée et en l'appuyant sur le papier qu'elle recouvre et lorsque je l'éprouvai du doigt, après trois grands quarts-d'heure écoulés, l'enveloppe s'ouvrit à l'instant, sans rester collée et sans se déchirer. Peut-être ne l'avais-je pas suffisamment pressée ? peut-être y avait-il quelque défaut dans la gomme destinée à produire l'adhérence des deux papiers ?

Où peut-être... — Non ! cette conjecture qui s'offre à mon esprit me revolt, rien que d'y songer. Je n'aimerais pas à en souiller ces pages sur lesquelles mon regard s'arrêtera plus d'une fois encore.

J'ai jure que peur de demain, — tant il me venait d'incidents que ma prudence et mon sang froid peuvent seuls conduire à bonne fin. En tout cas il y a deux précautions que je ne risquai pas d'oublier. Il faut mettre un grand soin à garder vis-à-vis du comte les dehors de l'amitié, et il faut à bien faire le guet, au moment où arrivera le messager de M. Kyrle apportant la réponse à ma lettre.

"17 juin." — Lorsque l'heure du dîner nous réunis de nouveau, le comte Fosco était rendu à ses bonnes dispositions ordinaires. Il s'effrayait de nous intéresser et de nous amuser comme s'il eût eu à cœur d'effacer de nos souvenirs tout ce qui s'était passé, cette après-midi, dans la bibliothèque. Ses aventures de voyage vivement racontées, d'amusantes anecdotes sur les personnages remarquables qu'il a rencontrés à l'étranger, des comparaisons originales entre les coutumes sociales des diverses nations, et des exemples à l'appui, indifféremment empruntés à des femmes de tous les pays d'Europe ; les divertissantes confessions des innocentes folies de sa jeunesse, alors qu'il était l'homme à la mode d'une ville italienne de second ordre, alors qu'il écrivait d'absurdes romans, toutes à la française, pour une feuille italienne également de second ordre ; tout cela se succédait sur ses lèvres avec tant de naturel et de gaieté, tout cela faisant un appel en même temps si direct et si adroit à nos curiosités diverses, à l'ironie dont chacune de nous est si susceptible, que Laura et moi finîmes par l'écouter aussi attentivement, et — voyez l'inconscience ! — avec autant d'admiration que madame Fosco elle-même.

Les femmes peuvent résister à l'amour d'un homme, à sa réputation, à ses avantages extérieurs de sa prodigalité ; mais non pas à la langue doree d'un homme qui sait comment leur parler.


Après le dîner et tandis que l'impression favorable qu'il avait produite sur nous était encore dans toute sa vivacité, le comte se retira modestement pour aller lire dans la bibliothèque.

Laura proposa de nous promener dans l'enclos pour raviver les douleurs d'une longue séparation. Les plus simples regards nous prévenaient de demander à madame Fosco si lui plairait de se joindre à nous ; mais, cette fois, elle avait sans doute sa consigne rigoureuse et nous pria de vouloir bien l'excuser.

LELEOTEUR

FINE CUT

SANS PARRETT



MANUFACTURE PAR

J. POIRIER

90-92, RUE DES COMMISSAIRES QUEBEC

Fumons du bon Tabac

Excellents Tabacs Canadiens.

M. J. POIRIER offre en vente deux sortes de tabac de qualité supérieure. Le public fumeur est prié de s'en procurer et d'en faire l'essai. Il ne pourra certainement plus s'en passer. A TRES BON MARCHÉ. — En gros et en détail.

En vente chez tous les Epiciers et à la fabrique

92, rue DES COMMISSAIRES ST. ROCH J&E

F. ALF. ST LAURENT

Encanteur et Marchand à commission

Seul fabricant de la célèbre Peinture Elastique à l'Epreuve du feu et de l'eau la plus économique, la plus durable ; elle n'est surpassée par aucune peinture dans le marché par sa qualité et sa durée.

— AUSSI — Huile noire pour toits, oxyde de Fer, etc. Agent pour la vente d'instruments agricoles, tels que Faucheuses, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Presses à foin, Charrues, Herse, Semoirs, Hache Pailles, Haches légères, Cribles, etc, etc.

F. S. Le soussigné a aussi en main une grande quantité de Voitures de Second main.

F. ALFRED ST. LAURENT, No. 17, rue St-Jacques, basse-Ville

Hotel Canadien

CHATEAU-RICHER

M. Louis L'heureux annonce au public voyageur qu'après avoir fait subir au spacieux immeuble qu'il occupe des agrandissements et des restaurations considérables, il a ouvert un hôtel qui sera sur un excellent pied. Bonne table, bon lit, chambres spacieuses et confortables, bonnes cuisines ; le voyageur est certain de trouver tout cela, aux prix les plus raisonnables, en s'adressant à :

HOTEL CANADIEN au pied de la cote de l'église

Les familles qui désirent passer la belle saison de la campagne ne peuvent faire un meilleur choix qu'en allant se fixer en cet endroit charmant de la côte Beauport.

Québec, 5 juillet 1887. 1ms

CADEAUX

Petites Ch. en or, en argent, en oxyde.

Epingles, boutons en or et en argent.

Boutons en or pour manchettes, Epinglette Chinoises etc.

Boîtes à toilette et pinces et Soins.

Boîtes à Cartes, Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes.

Articles en cuivre, Encriers, Contoux à papier, etc.

Poupées, Jouets, Jeux.

G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAR

34, rue de la Fabrique



Vapeur Orléans

A partir du 10 mai 1887, ce vapeur quittera

LUNDI	QUÉBEC
5 15 a.m.	15 a.m.
8 00 a.m.	16 a.m.
10 30 a.m.	11 30 a.m.
1 00 p.m.	2 30 p.m.
3 30 p.m.	4 45 p.m.
5 30 p.m.	6 15 p.m.

DIMANCHE

11 30 a.m.	1 00 p.m.
1 45 p.m.	2 30 p.m.
4 00 p.m.	5 00 p.m.
6 00 p.m.	

Les dimanches les prix de passage seront les mêmes que ceux de la semaine précédente.

Les jours de fêtes (Orléans) partira de Québec à 8 heures du matin.

LE NOUVEAU Vapeur Levis

Après Desrochers, l'habera (le temps et les circonstances le permettant) comme

NEW LIVERPOOL	QUÉBEC
5 15	6 30 a.m.
8 00	9 30 a.m.
10 30	11 30 a.m.
1 00	2 30 p.m.
3 30	4 45 p.m.
5 30	6 15 p.m.

DIMANCHE

2 00	1 30 p.m.
5 00	6 00 p.m.
	6 00 p.m.

Arrêt à St-Romard et au quai de M. Boveri-Sillery, en montant et descendant.

Tous les samedis il aura un voyage de St-Romard et Sillery à 8 heures, à 7 heures p.m.

Paul Parent, Ferblantier, Plombier, Couvreur

— ET —
Poseur d'Appareils à Gaz

110, RUE ST-PATRICE QUEBEC

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il exécutera toutes sortes d'ouvrages dans le plus court délai et à des prix défiant toute concurrence.

6 août 1887 1m—JE

Université-Laval

L'ouverture des cours de la Faculté des Arts aura lieu samedi, 5 septembre.

J. C. K. LAFLEUR, Sec. G.-L.

37 août 1887. 1ms.

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

Sous le patronage de M. LE CURE A. LABELLÉ

Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois.

Le quatrième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI 21 SEPT. 1887

A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS : \$60 000

Première Serie

Valeur des lots..... \$50,000.00
Gros lot, un immeuble..... 5,000 00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
2 Immeubles.....	de 2,000	2,000
8 Plans.....	de 300	2,400
10 Terrains à Montréal.....	de 200	2,000
15 Aménagements.....	de 200	3,000
20 do.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	de 10	10,000

2,147 Lots valant \$60,000

\$1.00 LE BILLET

Douzième Serie

Valeur des lots..... \$10,000
Gros lot, un immeuble..... 1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Voitures.....	de 250	1,000
50 Chaises d'osier.....	de 40	2,000
1000 Service de toilette.....	de 5	5,000

1057 Lots valant \$10,000

25 Cts le Billet

SECRETARIE, S. E. LEFEBVRE

BUREAU : 19, rue St-Jacques, MONTREAL

Victor Marier, Agent pour la vente des billets à Québec. No. 88, rue d'Alouillon

LIGNE DE STE-ANNE

Le et après le 29 mai le vapeur "BROTHERS"

voysagera comme suit : Il laissera Québec tous les dimanches lundi, mercredi, jeudi et vendredi à 6 h. m. Au retour le VAPORUS laissera Ste-Anne vers 3 h. p. m. Les maris et saunés le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée et suivant la marée. Le retour aura lieu le soir. Toutes sociétés d'égoutiers et d'ouvriers qui voudraient organiser un pèlerinage pourront engager ce vapeur des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine au départ.

ELZEAR FORTIER, CAPITAINE

AVIS

à 21 érnus qui visitent le sacristain et Ste Anne de Beauport

D'après un arrangement conclu entre les 20 quai de Ste Anne et ceux du bas à vapeur Brothers, tous les pélerins et passagers du dit bateau qui se rendent dans une carte à bord bateau pour le passage ou le dit quai, y accèdent sans autre charge. Les propriétaires du dit quai n'exigeront paiement de ces personnes non munies de telles cartes, Ste Anne de Beauport, 23 juin 1887. NAZARIE SIMARD, Un des propriétaires du quai

OUVERTURE DE CLASSE

Académie Commerciale DE ST-ROCH

Les classes de cette institution s'ouvriront JEUDI le 1er Septembre prochain à 9 h. du matin. Le Français, l'Anglais, le Calcul dans toutes ses parties, la tenue des Livres, en un mot toutes les branches commerciales y seront enseignées d'une manière pratique. M'adressant un local spacieux, je pourrai donner aux élèves tout le confort possible. Un professeur d'anglais, ne parlant pas un mot de français sera chargé de l'enseignement de cette langue. Si je reçois un encouragement satisfaisant, moi-même se transformerai en un collège comme tel que la direction de trois professeurs distingués, un professeur de latin. Une heure d'étude sera donnée tous les jours après la classe. Pour plus amples informations s'adresser à mon domicile

No 86 Rue St-François

On est prié de se présenter le 1er et le 2 pour l'inscription des élèves.

Jules Cloutier, PROFESSEUR.

23 a-1 ms-J K

NOUVELLE SOCIÉTÉ

M. J. B. BLOUIN, TAILLEUR, qui avait négligé son établissement depuis quelque temps pour cause de maladie, vient de réorganiser un jeune tailleur d'élite, capable de satisfaire maintenant sous le nom de

BLOUIN & MORENCY, TAILLEURS

No 23, RUE NOTRE-DAME BASSE-VILLE

M. BLOUIN & MORENCY ont l'honneur de former leurs amis et le public qu'ils ont pris à leur charge de recruter sous le plus court délai toutes les commandes qu'on voudra leur adresser.

J. B. BLOUIN, L. B. MORENCY.

COLLEGE MONTMAGNY ST-THOMAS

L'ouverture des classes de cet établissement aura lieu le 13 septembre. Les pensionnaires devront entrer le veille. Les cours à suivre qu'on suit au Collège de France est pratiqué et propre à former les jeunes gens aux affaires. Les deux langues : Français et l'anglais. Il y a six heures de classe par jour et tout est fait avec ordre d'après un règlement établi par les professeurs d'expérience. Pour conditions, etc, faire la demande du prospectus. Le piano y est enseigné.

1 août 1887

JE VIENS DE RECEVOIR A L'OCCASION DES FÊTES LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons

PIAN

HAZELTON KNABE FISCHER DOMINION

Et les Orgues - Harmoniums "DOMINION"

Tous instruments de choix, de nouveaux styles niqnes dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogue illustré.

L. E. N. PRATTE,

Seul agent pour la Province de Québec

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676

LA MAISON A. B. DUPUIS

57-RUE SAINT-PAUL-57

Tient toujours le premier rang pour les bas prix, la variété et la pureté de son stock de Biscuits, Confiseries, Ch...

Une commande d'essai vous en convaincra

EN GROS SEULEMENT

No. 56, Par Telephone.

MAGASIN DE 7c. ET UNE PIASTRE EN FEU

GRANDE OUVERTURE SAMEDI LE 20 COURANT

Grande Réduction de 75 pour cent sur tous les effets endommagés

— PAR LE —
Feu, l'Eau et la Fumée

NOUS INVITONS LES DAMES ET LES MESSIEURS A VENIR VOIR CETTE GRANDE REDUCTION et à acheter les effets presque pour rien.

300 Albums de toutes sortes, voitures d'enfant, vases, etc. de beau bois, Jouets, Pots à Tabac, arge, etc. etc.

AUSSI :—250 mille cigares légèrement endommagés par la fumée.

NOUBLIEZ PAS L'ADRESSE

242, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

Au Magasin de 7c. et une Piastre

CHARBON ! CHARBON !

LA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON SON PROPRE COMPTE, PARCEQU'ELLE L'IMPORTE ELLE-MEMME DES MINES AMÉRICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs barges de ce charbon depuis le printemps et en reçoit toutes semaines. Tout le charbon importé pas elle est du charbon frais et non du charbon qui a été exposé au feu ou qui a été brûlé, ce qui fait une énorme différence pour la durée.

Tous les charbons vendus par elle viennent des mines par barge et non par roiliage ce qui fait le charbon est beaucoup plus net.

Tout en remerciant le public en général pour l'encouragement qu'il nous a donné par le passé, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même encouragement à l'avenir.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS

P. Gingras & Cie

107 Rue St-Pierre et 194 Rue St-Paul.

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence par les chaleurs sont les CÉLÈBRES BIÈRE ET PORTER LABATT de London.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleures bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre Bière Labatt de London est reconnue la meilleure du Canada par la contrefaçon et l'imitation du VÉRITABLE BELLE par des brasseries et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, LONDON, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P. S. — En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles.

A VENDRE

Une maison (de terre de cent arpent en culture à l'écartée) appartenant à la Seigneurie de Ste-Julie et à un mille de la station-avec maison, grange et hangar et un jardin ordinaire. La terre est bien préparée pour l'agriculture et est cultivée de céréales.

Qualité de terre parfaite.

S'adresser à LOUIS ROBERGE, Marchand, Ste-Julie, Soufflet

Québec, 17 août 1887. R. J. — 2 ms.

AMYOT, PELLETIER & FONTAINE

AVOCATS

No. 111, Cote de la Montagne Basse-Ville, Q

G. AMYOT, L. P. PELLETIER, L. L. W. LA FONTAINE, L. J. D.

SEMINAIRE DE QUEBEC

Le 1er septembre aura lieu l'ouverture de l'école. Les élèves qui ont été admis par le conseil d'administration ont droit d'entrer le 1er septembre.

Le 1er septembre aura lieu l'ouverture de l'école. Les élèves qui ont été admis par le conseil d'administration ont droit d'entrer le 1er septembre.

Le 1er septembre aura lieu l'ouverture de l'école. Les élèves qui ont été admis par le conseil d'administration ont droit d'entrer le 1er septembre.

Canada Province de Québec District de Montagny No 75 DAME ADELINA DUMAS, épouse commune en biens de LOUIS PHILIPPE GAGNON de la paroisse de St-Roch des Aulnaies, marchand Demanderesse J. Défendeur LOUIS PHILIPPE GAGNON du même lieu Défendeur Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le deux août 1887. BEDARD, DECHENE & DORION Proc. de la Dem. Montagny, 17 août 1887. 23 a-1 m.

EN DECHARGEMENT

La barque *Persea*, le Newcastle, 400 tonnes de meilleur charbon pour forgerons. Au plus bas prix du marché.

ROUT BURLAND & CIE. 111, rue St-Pierre, Québec.

29 août 1887

"L'ELECTEUR"

JOURNAL DU MATIN PUBLÉ TOUS LES JOURS

Le prix de l'abonnement : Edition mensuelle \$1.00 par an en habillé à dire. Edition trimestrielle \$3.00 par an en habillé à dire.

A 581 — Impressions de toutes sortes, les que des cartes de comptes, factures, mandats de Cour, de Licit., etc.

M. PLAMONDON CIE

La semaine de l'exposition

Programme d'amusements

Outre le programme du comité du sport que nous avons déjà fait connaître il y aura les grandes courses suivantes :

Hippodrome St Charles, mardi et mercredi 6 et 7 septembre 1887, \$1,650.00 en prix.

PREMIER JOUR

Classe de trois minutes—Bourses de \$175.00, dont \$100.00 au premier, \$50.00 au deuxième et \$25.00 au troisième.

Epreuve de cinq milles—Bourse de \$225.00, dont \$125.00 au premier, \$70.00 au deuxième et \$30.00 au troisième.

Classe de 2.30—Bourse de \$275.00, dont \$160.00 au premier, \$75.00 au deuxième, \$40.00 au troisième.

SECOND JOUR

Classe de 2.35—Chevaux appartenant à des citoyens de cette ville à la date du 20 août—Bourse de \$275.00, dont \$115.00 au premier, \$85.00 au deuxième, \$45.00 au troisième et \$30 au quatrième.

Course ouverte aux étalons—Bourse de \$300.00, dont \$150.00 au premier, \$100.00 au deuxième, \$50.00 au troisième.

Course ouverte à tous les trotteurs.—Bourse de \$400.00, dont \$250.00 au premier, \$100.00 au deuxième et \$50.00 au troisième.

CONDITIONS

L'entrée sera de 10 pour cent de la bourse et devra être payée lors de l'inscription.

Quatre entrées et trois à cinq. Tout cheval gagnant une course n'aura droit qu'à un premier prix.

Les règlements de l'Association Nationale seront suivis. Tous les chevaux devront être prêts à entrer dans leur classe respective, le 20 août 1887.

Tous les conducteurs devront être vêtus d'une jaquette de soie et porter casquette.

Les entrées seront fermées lundi, le 5 septembre et elles devront être adressées au secrétaire trésorier en donnant le nom et la résidence du propriétaire, le sexe et la couleur du cheval.

Arrangements avec les Compagnies de Chemin de fer et de bateaux à vapeur

Le Grand-Tronc, le Québec-Canada, le Québec-Central et les bateaux de la compagnie du Richelieu transporteront les chevaux à moitié prix.

Avec la bienveillante permission du Col. Forsyth et des officiers, la musique des Hussards Canadiens jouera sur le terrain des courses.

Admission 25 cents. Admission sur l'estrade, 50 cents.

La vente des boissons est strictement défendue sur le terrain.

Les courses commenceront à 1.30 heures précises.

VICTOR CHATEAUVERT,

Président

Comité des courses de l'Exposition.

D. S. RICKABY,

Sec. trésorier,

B. P., Boîte 524, Québec.

Grandes courses au Galop sur les Plaines d'Abraham sous la direction du "Quebec Turf Club", jeudi et samedi les 8 et 10 septembre 1887. \$1,800 en prix.

PREMIER JOUR

Course Préliminaire.—Bourse de \$1.25, dont \$25 au second, âge et pesant. Entrée \$7.50. Un mille.

Coupe du club de la garnison—Pièce d'orfèvrerie évaluée à \$200, second \$50. Souscription, \$10 pour chevaux élevés dans la Puissance du Canada, âge et pesant, un quart de mille.

Course des marchands de bois—Bourse de \$250, dont \$50 au second, âge et pesant. Entrée \$12.50, un demi mille.

Course à barrière.—Bourse de \$250, dont \$50 au second. Entrée, \$10.—Six barrières de 3 pieds et 6 pouces; 1 mille et demi.

SECOND JOUR

Course des marchands—Bourse de \$250, dont \$50 au second, âge et pesant. Entrée \$12.50. Epreuve d'un mille.

Courses de débadaude—Bourse de \$128, dont \$28 au second, pour chevaux appartenant à des citoyens de la ville et du district de Québec, montés par des citoyens, Poids Welser. Un mille.

Coupe du gouverneur-général—Une pièce d'orfèvrerie présentée par Son Excellence le Gouverneur Général pour cheval élevé au Canada. La course devra être gagnée deux fois par le cheval; second cheval \$50. Entrée \$5. Un quart de mille.

Course Stadacona avec barrières—Bourses de \$250, dont \$50 au second, âge et pesant. Huit barrières de 3 pieds et 6 pouces. Entrée \$12.50. 2 milles.

Les courses se feront sous les règlements du "Quebec Turf Club". Elles commenceront chaque jour à 2 heures p. m. précises.

Les entrées seront fermées mardi, le 6 septembre. Toute communication doit être adressée au

CAPT. R. W. RUTHERFORD,

Secrétaire du Q. T. C.,

Citadelle.

Nouvelles du Jour

Volcans condamnés

Les nommés George Plaque et Toussaint Liberge, que le sergent Harpe, de la police provinciale, était allé identifier à Sorel pour les avoir vu condamner plusieurs fois à Québec, ont été trouvés coupables par M. le magistrat Dorion de trois vols qu'ils étaient accusés d'avoir commis à St Guillaume d'Upton.

Plaque a plaidé innocent, mais trouvé coupable il a été confiné pour sept mois.

Commencement d'incendie

Vers deux heures hier après-midi, une

Un éléphant en vacance

On télégraphie de Ingersoll, Ontario, 29 :

Le plus gros éléphant du cirque Robbin après avoir été vu par bien des curieux, est en voie de voir un pou lui aussi. Il s'est donc échappé du cirque, cet après-midi. Il a d'abord traversé un étang, et bien qu'il enfonçât profondément dans la boue il s'en est bien tiré. De là, il a gagné, à l'ouest, en trotant, brandissant sa trompe avec un air de satisfaction. Il longea ensuite la rivière pendant quelque temps, puis la traversa à la nage. Une fois sur terre, il renversa toutes les palissades qu'il pu rencontrer.

Il s'en alla dans un champ et se mit à courir après les bestiaux, qui s'enfuyaient à toutes jambes, à la vue du nouvel hôte. Il ne fit cependant pas de grands dommages. Il voulut ensuite faire une petite excursion sur la voie ferrée du Pacifique; il se mit donc à la suivre et continue à y marcher. Les gens du cirque sont partis avec deux autres éléphants pour le ramener, mais il continue sans s'en occuper. Il est à six milles à peu près de la ville.

Retraite ecclésiastique

La première retraite ecclésiastique de l'archidiocèse, dite retraite des curés, s'est terminée hier matin.

A midi, Son Éminence le cardinal Taschereau a convié à sa table tous les prêtres qui ont suivi les exercices de cette retraite.

Tribunaux correctionnels

A la cour de police, une affaire d'agression a été ajournée à jeudi.

A la cour du recorder, trois meurtres ont été condamnés chacun à 40c. d'amende et aux frais (60c.) ou à deux jours de prison.

Billets contrefaits

Le Patriote de Charlottetown met ses lecteurs en garde contre des billets de deux piastres de la Banque des Marchands de l'Île du Prince-Edouard qui sont contrefaits.

Exposition provinciale

M. J. A. Hamelin, de la librairie Guernay et Hamelin, de Montréal, vient d'être nommé par le comité de l'exposition juge dans la classe 8e pour la reliure, la papeterie, l'imprimerie, etc.

Amputation

Le 23 du courant, le Dr A. E. Hébert, médecin pratiquant à St Raymond, aide de M. Arthur Bissonnette, étudiant en médecine de l'Université-Laval de Montréal, a été obligé de faire l'amputation d'un doigt au malheureux jeune homme qui s'est fait broyer la main en accablant les chars sur le chemin de fer Québec et du lac St-Jean. Le jeune homme est en pleine voie de guérison.

Un souvenir historique

Lord Lansdowne, grand-père de Son Excellence le gouverneur-général, était lord président du conseil quand la reine fut appelée au trône d'Angleterre. Ce fut lord Lansdowne qui présida le premier conseil tenu par Sa Majesté, le 20 juin 1830.

On demande

A louer un logement tout meublé d'un grandeur moyenne dans une localité centrale de cette ville du 15 septembre au 1er mai prochain.

Adresser A. B. Bureau de l'Electeur.

Bicyclistes

N'oubliez pas l'assemblée de ce soir à 8 heures à l'Hôtel de Ville. Deux coupes et deux médailles en or à gagner pour les amateurs.

Marché

Le Conseil Municipal de St Sauveur ayant mis en exécution le règlement qui défend la vente de denrées par les rues, le marché St-Pierre était encombré de cultivateurs hier matin.

Les volailles et les oiseaux

Le sous-comité chargé de voir à l'installation des volailles et des oiseaux sur le terrain de l'exposition, a fait des améliorations notables à l'intérieur de l'édifice destiné aux volailles, améliorations qui mettront ces intéressantes bêtes à l'abri du froid.

Siavava An Manitoba

Le Manitoba annonce que plusieurs princes ont visité cette province. Voici leurs noms : Prince Devanwongse, frère du roi de Siam et ministre des affaires étrangères ; prince Kitiya, prince Rabi, prince Praire et le prince Chéra. Ces quatre derniers sont les neveux du prince Devanwongse et les fils du roi de Siam. Avec eux se trouve le marquis de Monttri, consul du Royaume de Siam à Paris.

Les princes ainsi que leur suite au nombre de seize furent conduits à l'Hôtel Queen, où dix-huit chambres et un salon avaient été préparés pour les recevoir.

Arrestations à Lévis

La police de cette ville a arrêté un individu de l'Islet, lundi soir, sur la rue Commerciale.

A 10 1/2 hrs, un homme de St David de Lauberivière a été arrêté pour ivresse.

L'Acadia

Quelques détails sur le garde-pêche "Acadia".

Il y a sept ans, un M. Belden, de New-York, fit construire, par le fameux constructeur de navires, John Roach, un yacht à vapeur qui coûta \$150,000. M.

Belden lui donna le nom de "Yosemite". Un jour que le "Yosemite" était à toute vapeur sur le Hudson, il passa à travers le steamer "Charlotte Vanderbilt" et le coupé en deux, causant plusieurs pertes de vie. Cet accident affligea tellement M. Belden qu'il ne voulut plus se servir de son yacht, et le remit à son constructeur. Ce dernier le vendit, il y a quelques années, au gouvernement Canadien pour \$40,000. En passant dans les mains du gouvernement Canadien, il a laissé son nom de Yosemite pour celui de "Acadia". Il porte le pavillon du Commodore Scott.

Le pique-pique annuel des boulangers aura lieu aujourd'hui à St-Henri. Contrairement aux années dernières les dames y prendront part.

Nous leur souhaitons une journée joyeuse.

Festival des 6 & 7 Septembre

Ce soir, à 7 1/2 heures précises, répétition générale pour les grands concerts des 6 et 7 Septembre, à la Halle Montcalm.

Toutes les sociétés chorales (Dames et Messieurs) et les musiques militaires y prenant part sont priées d'être présentes.

Un éléphant en vacance

On télégraphie de Ingersoll, Ontario, 29 :

Le plus gros éléphant du cirque Robbin après avoir été vu par bien des curieux, est en voie de voir un pou lui aussi. Il s'est donc échappé du cirque, cet après-midi. Il a d'abord traversé un étang, et bien qu'il enfonçât profondément dans la boue il s'en est bien tiré. De là, il a gagné, à l'ouest, en trotant, brandissant sa trompe avec un air de satisfaction. Il longea ensuite la rivière pendant quelque temps, puis la traversa à la nage. Une fois sur terre, il renversa toutes les palissades qu'il pu rencontrer.

Il s'en alla dans un champ et se mit à courir après les bestiaux, qui s'enfuyaient à toutes jambes, à la vue du nouvel hôte. Il ne fit cependant pas de grands dommages. Il voulut ensuite faire une petite excursion sur la voie ferrée du Pacifique; il se mit donc à la suivre et continue à y marcher. Les gens du cirque sont partis avec deux autres éléphants pour le ramener, mais il continue sans s'en occuper. Il est à six milles à peu près de la ville.

Avis

Nos lecteurs verront par l'annonce que MM. Bélanger & Cie, marchands de quincaillerie de St-Roch, viennent de recevoir un assortiment des plus complets d'huiles de peintures etc. etc., qui seront vendues à un rabais extraordinaire.

A Roberval

Les instruments de la fanfare de Roberval ont été importés de Paris par la maison Bernard & Allaire, garantie certaine que les musiciens de cette paroisse comparativement nouvelle auront à leur disposition des instruments de première classe. MM. Bernard & Allaire n'en importent pas d'autres.

Polissonnerie

Depuis déjà trop longtemps tout ce que Québec compte d'honnêtes gens rougissent d'avoir à avouer que dans cette ville il se publie un journal dont les colonnes sont ouvertes toutes grandes à ceux qui ont quelques ordures à jeter à la face des gens respectables. Nous comprenons facilement le sentiment d'indignation qui va toujours grandissant envers les mal élevés qui barbouillent du papier au Mercure. Tout trouve hospitalité dans les colonnes de cette feuille, si ce n'est une correspondance signée par un honnête homme. Le fameux Maguire adore surtout donner l'hospitalité à des écrits anonymes. Ainsi un des jours de la semaine dernière il donna publicité à une correspondance écrite par un malotru qui n'a pas le courage de signer. Naturellement l'ex-pensionnaire de M. MacLaren, nos plus sincères condoléances à ce dernier en cette occurrence, s'est empressé de se plonger un peu plus avant dans la boue. Cet écrit anonyme il l'a publié en se léchant les barbes. Il est vrai que tous les gouts sont dans la nature. Tout de même il serait bon de ne pas oublier que jeter de la boue à la face d'honnêtes gens coûte souvent cher. Le colonniateur qui dirige le Mercure pourrait bien cette fois recevoir un chatiment différent. Nous connaissons certaines personnes qui font partie du comité des courses au trot, en rapport avec l'exposition, qui ne sont pas des modèles de patience. Nous connaissons aussi certains de leurs amis qui n'aiment pas à se laisser salir par la bave des inspirateurs du Mercure. Nous en connaissons d'autres encore qui ne demandent pas mieux de voir ce journal autrefois respectable cesser d'être ce qui constitue un déshonneur pour toute ville civilisée.

Nous croyons savoir que M. Victor Chateauvert et M. David Rickaby, le premier président et le second secrétaire du comité des courses au trot, restent parfaitement froids et que les lèches attaques du correspondant du Mercure ne les dérangent aucunement : le contraire nous étonnerait.

Il y a des gens qui cumulent. Celui qui essaye de s'attaquer au comité des courses au trot affirme avec un sang froid qui n'est égalé que par sa canaille, que l'argent offert en prix aux propriétaires des chevaux trotteurs a été détourné des fonds de l'exposition. Cette bêtise est tellement monumentale qu'il nous répugne d'y répondre.

Le correspondant qui écrit au porte-ordure que l'on sait dit que l'hippodrome St-Charles n'est pas en odeur de sainteté auprès des gens paisibles et que dans le passé il y a eu des rixes à l'occasion de courses. Cela est vrai, tout aussi vrai qu'il y a à peu près six ans le marquis de Lorne et la princesse Louise ont été chassés à coups de pierres des plaines d'Abraham un jour que le Turf Club présidait à des courses.

Le champ de course des plaines peut avoir du bon, l'hippodrome St-Charles aussi. Tout champ de course est ouvert au public moyennant finance. Une chose est certaine c'est que toutes les mesures de prudence possible ont été prises afin qu'il n'y ait pas l'ombre d'une raison de croire qu'il y ait un mot de prononcé plus haut que l'autre lors des courses organisées par ce comité des plus respectables qui a titre : le comité des courses au trot.

Le palais de Justice

M. J. P. Whalen contracteur du nouveau palais de justice, nous dit hier que cet édifice serait mis à la disposition du gouvernement d'ici à quelques jours. Il ne reste plus que très peu de chose à faire afin de compléter cet ouvrage important. Tout de même nous ne croyons pas que les greffes, les bureaux de police, etc. soient installés dans le nouvel édifice avant le mois de janvier, vu que les planches sont encore très humides et en conséquence il faudra attendre que le nouveau palais soit chauffé et aéré avant qu'il puisse être considéré habitable.

France Canada

Foule énorme sur la terrasse hier soir, foule anxieuse de voir et d'applaudir les musiciens de la Minerre. Ces vieux amis, car tout bon québécois les considérait comme tels, ont été plus qu'applaudis, ils ont été acclamés par les quinze mille personnes qui encombraient la terrasse hier soir. Si nos compatriotes d'outre mer s'étaient trouvés dans l'obligation de laisser serrer la main par tous ceux qui hier soir s'étaient portés sur la terrasse afin de retremper leur patriotisme, pas que le besoin en fut urgent, nous aurions à constater plusieurs mains écorchées. L'enthousiasme était à son

comble et les musiciens de la Minerre

peuvent se vanter, nous en savons quelque chose, d'avoir de nombreuses admiratrices à Québec.

Explosion

Hier l'après-midi M. le chef Dorval était à approfondir le mécanisme des nouveaux extincteurs mis à la disposition des pompiers quand la machine a fait explosion et les débris ont été projetés sur le mur du poste central de police. Heureusement M. Dorval n'a pas été blessé.

Les Irlandais

Du steamer Buenos Ayrcans descendait hier les derniers immigrants irlandais qui viendront au Canada cette année.

De retour

Hier au moins mille personnes arrivaient à Québec de retour des stations balnéaires du bas du fleuve. Jamais nous avons vu le bateau de Montréal avec un chargement aussi complet : les aubes touchaient l'eau ou peu s'en faut.

Un ancien

Hier décedait à Lévis M. Octave Loveseque, un des plus anciens conducteurs de Grand-Tronc. M. Loveseque, qui laisse autant d'amis qu'il avait de connaissances, est mort après trois jours de maladie.

Cheval en barge

Hier l'après-midi un cheval appartenant à M. P. Gingras & Cie, marchand de charbon, a joliment étonné l'équipage d'une barge. Cet animal était attelé à un tombereau destiné à prendre un voyage de charbon. Etant tout près du bord du quai et reculant un peu trop l'animal a été entraîné par le poids de la voiture et est arrivé par occasion sur le pont de la barge. Le travail du tombereau, les premières lettres de ce mot ne sont pas de trop, a été mis en pièce mais l'animal n'a pas été blessé, il en a été quitte pour quelques heures d'attente, encore un caprice de la marée, après quoi il a été conduit sur la terre ferme.

Bazar

Il doit s'ouvrir prochainement un bazar dans la salle de la Halle de Lévis, au profit des pauvres de cette ville. On organise une grande soirée dramatique qui aura lieu à la fin de ce bazar.

Temoignage d'estime

Un certain nombre de touristes se sont réunis samedi dernier à la gare du chemin de fer du lac St-Jean, au Palais, et ont présenté une montre d'or au conducteur, M. Clear. L'adresse a été lue par M. F. X. Lemieux.

Le Palais de Justice

Le nouveau Palais de Justice, va bientôt être complété. Les travaux sont poussés avec vigueur dans ce but. Le premier ministre a informé l'entrepreneur qu'il désirait qu'il fut terminé à la fin de la vacance. On pense que le gouvernement en prendra possession la 2e semaine de septembre.

Excursion

L'excursion annuelle de la société St-Patrice de Sherbrooke a eu lieu cette année, à Québec, par voie du Québec Central.

Les excursionnistes sont partis de Sherbrooke lundi matin à 4 1/2 h. et sont arrivés à Lévis à 10 1/2 h. Ils ont traversé immédiatement à Québec, où ils ont assisté dans l'après-midi à la représentation du Cirque Barnum.

Ils sont repartis pour Sherbrooke lundi soir à 10 heures.

Nouveaux club

Le jeu de croquet devient de plus en plus populaire. Il n'y a presque plus d'endroit où cette sorte d'amusement ne soit en vogue.

La semaine dernière encore, les jeunes gens de l'Ancienne Lorette, au nombre de trente se réunissaient pour procéder à la fondation du Club de Croquet, dont les membres suivants ont été élus officiers : — Président Elzéar Allain Vice-président, Thos. Duchaine ; Secrétaire J. E. Samson ; Trésorier, Louis Bédard ; Directeur, J. Bte Drolet.

Capture d'une balaine rare

Une dépêche de Provincetown annonce que le baleinier à vapeur "A. B. Nickerson" a tué et remorqué une balaine à ventre sulfuré, d'environ soixante pieds de longueur. Cette sorte de balaine est très rare dans ce coin de l'univers, et il y a vingt ans qu'on n'avait pas pris. On en prend souvent près des îles du Cap de Verde. Cette espèce de balaine diffère des balais en fanon, de ce que le fanon est plus en arrière, et son huile est de bien meilleure qualité.

Prediction

Le professeur Wiggins prédit une forte tempête pour le 19 septembre prochain. Il dit qu'elle passera au méridien de Londres le 16 septembre, venant de l'ouest, et sévira dans la moitié du continent américain le 19 septembre. Cette tempête causera des pertes très considérables sur la mer, et d'après lui elle sera augmentée par la position d'ailleurs des planètes.

Manuscrit

On vient de trouver dans le département de Seine et Oise un manuscrit d'une "Histoire chronologique de la Nouvelle-France au Canada" écrite par le père Sixte le Tac. Ce manuscrit vient d'être retrouvé par M. Eugène Reveillard qui va le publier, dans quelques semaines sous le titre "d'histoire chronologique de la Nouvelle-France au Canada depuis sa découverte 1501 ; jusqu'en l'an 1682."

Bois

Le Pacifique Canadien a transporté des eaux de l'Outaouais l'année dernière environ 75,000,000 de pieds de bois de construction et le chemin de fer Atlantique Canadien à peu près autant, faisant un total de \$150,000,000 de pieds ou 5,550,000 mètres.

La coupe total représentait 350,000,000 de pieds ou 13,000,000 de mètres.

Pour le temps de l'Exposition

M. N. Desroches, propriétaire du magasin St-Jean-Baptiste, profite du temps de l'Exposition pour offrir à ses nombreuses pratiques et au public en général un avantage considérable. C'est-à-dire qu'on trouvera là des marchandises sèches, tels que tweeds anglais, écos-

sais et canadiens, serges de toutes couleurs, chapeaux, cols, cravates, etc.

Parmi toutes les maisons où l'on peut s'adresser, aucune ne donnera plus de satisfaction en ce qui regarde le bon marché et la qualité des effets.

Des tailleurs très expérimentés sont allés à l'établissement, et se sont acquis une excellente réputation par la coupe élégante qu'ils donnent aux habits.

Que les gens de la campagne qui viendront visiter l'Exposition aillent faire une visite au magasin de M. Desroches, pour s'en convaincre.

Qu'on n'oublie pas au No 240 rue et faubourg St-Jean.

Douane

Le montant des droits perçus à la douane pour la journée du 29 courant est de \$3,856.48.

Maritimes

Mardi 30 août Le steamer Austrian, capt. Bentley, venant de Halifax, en destination de Boston, via Halifax, est passé au cap Race, dimanche à 11 hrs. e. m.

Le steamer Buenos Ayrcan, capt. Scott, venant de Glasgow, arrivera dans notre port aujourd'hui.

Le steamer Montreal, capt. Bouchette, parti de Liverpool, le 19 courant, est arrivé dans notre port ce matin.

La barque Adjua, capt. Andersen, est partie hier à la remorque du William, en destination de Newcastle.

Le Bouvet, vaisseau français, arrivera probablement dans notre port aujourd'hui.

Le navire Carin, venant de Londres, est arrivé hier dans notre port.

Le steamer Cacouma, capt. McDonald, venant de Sydney est arrivé hier à 5 heures p. m. et a continué pour Montréal.

Le navire Equator, capt. Crosby venant de Liverpool, et la barque Falcon, capt. Hansen sont arrivés hier après-midi dans notre port à la remorque du Florida.

Le navire St-Joseph, capt. Williams est parti aujourd'hui en destination de Belfast.

Le paquebot-poste Vancouver avec les mailles a quitté Liverpool le 25 août.

La barque Staffa a fini hier de décharger sa cargaison de sel du bassin Louise et s'est rendu immédiatement à Syllery son lieu de chargement.

Le remorqueur J. R. Booth est parti hier matin, avec des barges pour Ottawa.

Pensionnat de Bellevue

La rentrée des élèves du couvent de Bellevue aura lieu le premier septembre.—20, 25-29.—E. J.

Service

Jeudi prochain, 1er septembre, à 7 heures, sera chanté à l'Eglise St-Roch le service de confrérie de l'Union de pierres de Dame Marie-Louise Wistaff, épouse de Cyrille Gagnon.

Parents, amis et associés de la Confrérie sont priés d'y assister.

Argent à faire pendant deux jours

On apprendra avec plaisir qu'on est à construire sur l'hippodrome St-Charles, pour les courses qu'aura lieu pendant l'exposition le 6 et 7 septembre, six kiosques très confortables pour la vente des liqueurs et des rafraîchissements. Ces bâtiments seront à louer. Aux hôteliers et restaurateurs d'en prendre note.

Il ne faut pas oublier que le terrain réservé aux amusements pour les deux jours sont aussi à louer.

Pour autres détails et conditions s'adresser à J. B. M. Dixon, Membre du comité de l'Exposition.

Société Saint-Jean-Baptiste, Section Saint-Roch

L'assemblée annuelle de cette section de la société Saint-Jean-Baptiste pour réception de rapports et élections